



ECOLE DE MUSIQUE  
SUD RETZ ATLANTIQUE

A LEGE  
A MACHECOUL ST MEME  
A ST ETIENNE DE MER MORTE  
A ST MARS DE COUTAIS

## L'école de musique Sud Retz Atlantique c'est :

- Une école associative
- Pour les enfants et les adultes, les débutants et les confirmés
- De la pratique instrumentale prioritairement en cours collectif (2/3 élèves)
- De la formation musicale et des projets
- Des ateliers et pratiques collectives (chorale, MAO par exemple)
- Des tarifs calculés en fonction du quotient familial

## Je peux inscrire mon enfant pour :

### L'Éveil Musical

30 min pour les enfants de Moyenne Section  
45 min pour les enfants de Grande Section

Ce parcours permet la découverte de la musique grâce à la pratique du chant, la découverte des instruments et une entrée en douceur dans la formation musicale.

ou

### Le Parcours de Découverte Instrumentale

Durée : 30 min  
Enfants à partir du CP

Ce parcours permet la découverte des instruments par la pratique instrumentale (percussions, cordes, vents, rythme et chant) tout au long de l'année par groupe de 2 ou 3 élèves.

## Je peux m'inscrire ou inscrire mon enfant pour :

### Un cours de pratique instrumentale

**Cours collectif en priorité**  
**De 40min à 1h à 2 ou de 1h à 1h30 à 3**  
**selon le niveau défini par le professeur.**  
*A partir du CE1, ouvert à tous.*

- **Pour les cordes** : violon, guitare, guitare électrique, guitare basse
- **Pour les claviers** : piano, synthétiseur
- **Pour les vents** : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet, trombone, baryton, clairon et basse
- **Percussions** : batterie, tambour, métallophone...
- **Chant-Technique vocale**

et

### Un atelier de pratique collective parmi les ateliers suivants

- **Formation musicale (durée : 1h)** Ouvert à tous et obligatoire pour les enfants inscrits en cours d'instrument jusqu'à la 6ème année
- **Chorale enfants/ados/adulte**
- **Atelier jeu collectif (durée 45mn)**  
à partir du CE1
- **Atelier de percussions (durée 45mn)**  
ouvert à tous
- **Atelier acoustique (durée 45 mn)** ouvert à tous (expérience requise)
- **Atelier de Musique Assistée par Ordinateur (durée 45mn)**
- **Musiques Actuelles (durée : 45 min à 1h30 selon les groupes)** ouvert à tous (expérience requise)

## Vous ne trouvez pas votre bonheur ?

L'école de musique peut étudier toute demande de pratique d'un instrument autre que ceux proposés (*sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits*).

## Renseignements :

[www.emsra.fr](http://www.emsra.fr)

[contact@emsra.fr](mailto:contact@emsra.fr)

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site.

**Les inscriptions prises en juin sont prioritaires**

## Informations pratiques

### Pièces à joindre :

- Fiche de renseignements de l'élève signée
- Décharge de responsabilité signée
- Autorisation de droit à l'image signée
- Règlement

## Inscriptions possibles sur les différents sites de l'école de musique :

### A Legé :

*Place Saint Antoine*

**Aux créneaux suivants**

Mercredi 21 juin 17h-20h

Samedi 24 juin 10h-12h30

**Contact : 07.83.72.60.49**

### A Machedoul St Même :

*Boulevard des Régents*

**Aux créneaux suivants**

Samedi 10 juin 10h-13h

Mardi 13 juin 18h-20h

Mercredi 14 juin 14h-17h

Samedi 17 juin 10h-13h (à l'Espace de Retz)

**Contact : 02.40.78.54.91**

### A Saint Mars de Coutais :

**Aux créneaux suivants**

Samedi 17 juin de 15h30 à 17h

Après l'audition,

Salle du théâtre,

Saint Mars de Coutais

**Contact : 06.83.28.74.41**

### A Saint Etienne de Mer Morte :

*Salle des Vallées*

**Aux créneaux suivants**

Samedi 17 juin 10h à 12h

**Contact : 06.06.46.11.07**

## Aménagements de paiement :

- **Paiement multiple** : possibilité de payer en 3 ou 10 chèques, à l'ordre de EMSRA. Pour les 3 chèques, encaissement en septembre, novembre et janvier. Chaque chèque sera encaissé le 10 du mois jusqu'en juin.
- **Chèques vacances** : possibilité de régler par chèques vacances (A.N.C.V.) moyennant une majoration de 2,5%.
- **Quotient familial** : Pour rappel : Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (QF).  
Tarif 1 : QF <= 690€ / Tarif 2 : 690€ < QF <= 1100€ / Tarif 3 : QF > 1100€

Pour connaître son quotient familial (information issue de [www.caf.fr](http://www.caf.fr))

*Votre quotient familial figure sur les attestations de paiement éditées par votre Caf. Vous pouvez les retrouver sur le site [caf.fr](http://caf.fr), rubrique "Mon compte".*

**LES DOSSIERS DOIVENT ÊTRE COMPLETS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.**

## Fiche de renseignements de l'élève

Nom du responsable légal :

Nom (de l'élève) :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail :

En tant qu'élève, pratiquez-vous une autre activité artistique (danse, théâtre, peinture, sculpture...) ?

Si oui, laquelle ? .....

**Lieu(x) de préférence pour vos activités musicales**

**Activités choisies :**

Cycle :

Instrument :

Atelier :

**Cadre réservé à l'école de musique :**

- Tarif applicable :

J'ai lu et pris connaissance du Règlement Intérieur de l'école de musique et en accepte les modalités.

**Signature :** .....

**Rappel :**

- *La formation musicale est obligatoire pour les élèves mineurs à partir du cycle d'initiation et jusqu'à la fin du cycle II A (6<sup>ème</sup> année), et ils peuvent être prolongés par la suite.*
- *La pratique du groupe instrumental à partir du cycle 1 fait partie intégrante de la formation des musiciens. Elle est donc obligatoire pour tous les élèves mineurs et sur avis du professeur.*

## Décharge de responsabilité

Je soussigné(e) .....  
Nom Prénom

Responsable légal de l'enfant .....  
Nom Prénom

**Décharge l'Ecole de Musique de toute responsabilité vis-à-vis de mon enfant en dehors des horaires d'enseignement et m'engage à vérifier la présence d'un professeur avant de laisser mon enfant à l'école.**

Si un motif exige que mon enfant quitte l'école avant la fin d'un cours, je remettrai au professeur une autorisation de sortie anticipée.

Fait à ..... le .....

**Signature :**

.....

## Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e) .....  
Nom Prénom

père - mère - tuteur(\*) de l'enfant

(\*) Rayer les mentions inutiles

.....  
Nom Prénom

Autorise l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant, sans limitation de durée, ni autres formalités préalables

N'autorise pas l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant

Dans le cadre de la mise en ligne sur les sites Internet, dont celui de l'école de musique, sur Facebook et de l'insertion dans les publications de l'école de musique sur les supports papier, CD et multimédia, de photos...

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à ..... Le .....

**Signature :**

.....

## GRILLES DES TARIFS

Pour rappel : les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (QF).

Tarif 1 : QF inférieur ou égal à 690€ / Tarif 2 : QF entre 691€ et 1100€ / Tarif 3 : QF supérieur à 1100€

### TARIF JEUNE (< 18ans) et ETUDIANTS <sup>(1)</sup>

**ADHESION : 20 €** par famille

	Parcours								Hors parcours		
	<i>Eveil 1 (MS) 4 ans</i>	<i>Eveil 2 (GS) 5 ans</i>	<i>Parcours découverte instrumentale (CP) 6 ans</i>	<i>Cycle initiation <sup>(2)(3)</sup></i>	<i>Cycle initiation avec atelier <sup>(2)</sup></i>	<i>Cycle I <sup>(2)(3)</sup></i>	<i>Cycle IIA</i>	<i>Cycle IIB</i>	<i>Pratique collective seule</i>	<i>Pratique collective supplémentaire</i>	<i>Pratique instrumentale supplémentaire</i>
<b>TARIF 1</b>	96 €	120 €	184 €	320 €	352 €	352 €	368 €	304 €	96 €	48 €	272 €
<b>TARIF 2</b>	108 €	135 €	207 €	360 €	396 €	396 €	414 €	342 €	108 €	54 €	306 €
<b>TARIF 3</b>	120 €	150 €	230 €	400 €	440 €	440 €	460 €	380 €	120 €	60 €	340 €
<b>Hors CCSRA</b>	150 €	188 €	288 €	500 €	550 €	550 €	575 €	475 €	150 €	75 €	425 €

CCSRA = Communautés de Communes Sud-Retz Atlantique (Machecoul St-Même, Corcoué-sur-Logne, Legé, La Marne, Paulx, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Touvois) + Villeneuve-en-Retz

<sup>(1)</sup> Tarif étudiant sur justificatif      <sup>(2)</sup> Un tarif dégressif de 5 % sera accordé pour la pratique d'un instrument hors piano, percussion et guitare.

<sup>(3)</sup> Sous réserve de la possibilité d'intégrer un cours collectif, dans le cas contraire le tarif immédiatement supérieur sera appliqué.

### TARIF ADULTE

**ADHESION : 20 €** par famille

	<i>Pratique instrumentale Initiation<sup>(2)(3)</sup></i>	<i>Pratique instrumentale Confirmé</i>	<i>Pratique collective seule</i>	<i>Pratique collective supplémentaire</i>	<i>Pratique instrumentale supplémentaire</i>
<b>TARIF 1</b>	368 €	408 €	120 €	60 €	300 €
<b>TARIF 2</b>	414 €	459 €	135 €	68 €	338 €
<b>TARIF 3</b>	460 €	510 €	150 €	75 €	375 €
<b>Hors CCSRA</b>	575 €	638 €	188 €	98 €	469 €

CCSRA = Communautés de Communes Sud-Retz Atlantique (Machecoul St-Même, Corcoué-sur-Logne, Legé, La Marne, Paulx, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Touvois) + Villeneuve-en-Retz

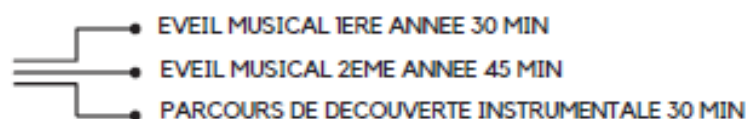
<sup>(2)</sup> Un tarif dégressif de 5 % sera accordé pour la pratique d'un instrument hors piano, percussion et guitare.

<sup>(3)</sup> Sous réserve de la possibilité d'intégrer un cours collectif, dans le cas contraire le tarif confirmé sera appliqué.

# PARCOURS D'APPRENTISSAGE

## ENFANTS - ADOS - ETUDIANTS

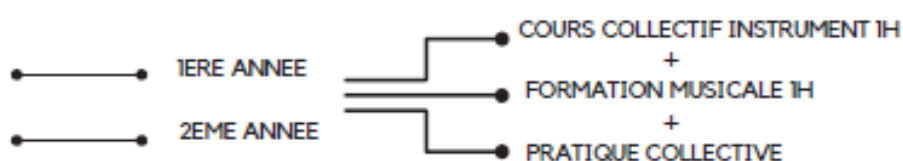
### DECOUVERTE



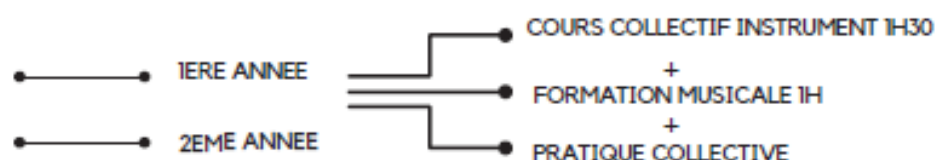
### CYCLE INITIATION



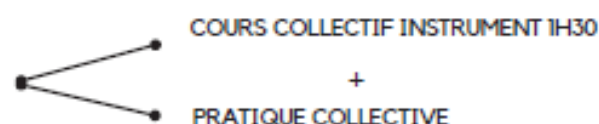
### CYCLE I



### CYCLE II A



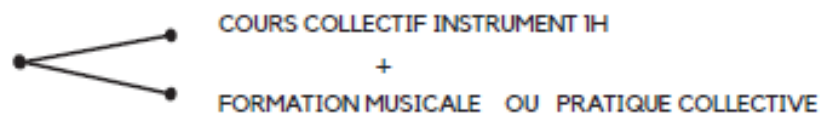
### CYCLE II B



# PARCOURS D'APPRENTISSAGE

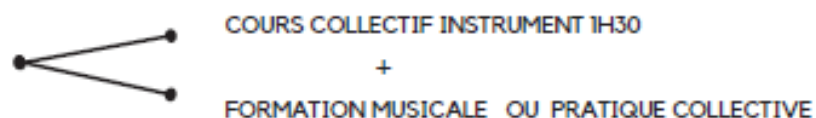
## ADULTES

### CYCLE INITIATION



### CYCLE II

(confirmé)



### HORS PARCOURS

